



Franchise d'assurance appliquee au vehicule des collaborateurs

Par **IOAN**, le **03/07/2009** à **21:09**

FRANCHISE D'ASSURANCE DES VEHICULES SOCIETE IMPOSES AUX COLLABORATEURS

Bonjour,

Disposant d'un véhicule société 7j/7j mon employeur a décidé de me faire supporter financièrement la franchise pour réparation même en cas d'accident responsable lors d'un déplacement PROFESSIONNEL. Est ce légal et comment puis je me défendre?

Merci pour votre aide.

Je me suis trompé !! mon employeur veut me faire supporter la franchise lors d'un déplacement PROFESSIONNEL ! est ce légal ?

Par **chaber**, le **04/07/2009** à **07:58**

Bonjour,

Votre employeur fait déjà preuve de largesses en vous permettant d'utiliser le véhicule le week-end (avantage en nature).

Il est tout à fait normal que vous supportiez une franchise lors de vos déplacements personnels, comme vous la subiriez pour votre propre voiture.